Aulnay-sous-Bois (93) : fermeture administrative pour six mois de la mosquée de Chanteloup, accusée de diffuser une idéologie radicale et qui encourageait les musulmans à frapper leurs enfants s'ils ne priaient pas (MàJ)

27/07/2026 à 22h05



25/08/2026

> *Aulnay-sous-Bois (93) : fermeture administrative pour six mois de la mosquée de Chanteloup, accusée de diffuser une idéologie radicale et qui encourageait les musulmans à frapper leurs enfants s'ils ne priaient pas https://t.co/3uSGsKWste pic.twitter.com/ccdKTSoehR*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) August 25, 2026*

La préfecture de Seine-Saint-Denis a annoncé lundi la fermeture pour six mois de la mosquée de Chanteloup, à Aulnay-sous-Bois, qu'elle accuse de promouvoir la « violence » et de faire « l'apologie d'actes de terrorisme ».

[…]

Des mesures ont été prises par l'association, assure-t-il par ailleurs, soulignant notamment que « les deux imams qui concernent 90 % des griefs faits à la mosquée ont été écartés ». « Les responsables de la mosquée avaient demandé à être reçus à la préfecture […] mais le préfet de la Seine-Saint-Denis a refusé de les recevoir », déplore l'avocat, spécifiant qu'une audience devrait avoir lieu au tribunal administratif de Montreuil à la fin de la semaine.

Dans une vidéo publiée sur X et datant de plusieurs mois, un imam ayant donné au moins une conférence dans cette mosquée encourageait les musulmans à frapper leurs enfants âgés d'au moins 11 ans s'ils ne priaient pas.

Sud-Ouest

La préfecture de Seine-Saint-Denis a annoncé lundi dans un communiqué la fermeture pour six mois de la mosquée de Chanteloup à Aulnay-sous-Bois, qu'elle accuse de promouvoir la «violence» et de faire «l'apologie d'actes de terrorisme ».

Un arrêté de fermeture d'une durée de six mois a été pris par la préfecture de Seine-Saint-Denis, a-t-elle annoncé dans un communiqué ce lundi.

«À travers les prêches des imams réguliers de la mosquée et leur diffusion sur les réseaux sociaux mais aussi à travers le discours des intervenants ponctuels qu'elle invite, la mosquée diffuse une idéologie islamiste radicale qui reprend la rhétorique d'organisations terroristes, légitime le djihad et

valorise la mort en martyr», ont fait valoir les autorités.

Dans une vidéo publiée sur X et datant de plusieurs mois, un imam ayant donné au moins une conférence dans cette mosquée encourageait les musulmans à frapper leurs enfants âgés d'au moins 11 ans s'ils ne priaient pas. La mosquée n'a pu être jointe par l'AFP lundi soir.

Le Figaro

27/07/2026

« Le lundi 27 juillet 2026, le préfet de la Seine-Saint-Denis a pris un arrêté préfectoral portant fermeture de la mosquée « de Chanteloup », à Aulnay-sous-Bois, pour une durée de six mois.

Cet arrêté de fermeture a été pris sur le fondement de l'article L. 227-1 du code de la sécurité intérieure, en raison des propos, idées ou théories diffusées dans cette mosquée et sur les réseaux sociaux des imams, lesquels provoquent à la violence, à la haine ou à la discrimination, font l'apologie d'actes de terrorisme et provoquent à leur commission. En effet, à travers les prêches des imams réguliers de la mosquée et leur diffusion sur les réseaux sociaux mais aussi à travers le discours des intervenants ponctuels qu'elle invite, la mosquée diffuse une idéologie islamiste radicale qui reprend la rhétorique d'organisations terroristes, légitime le djihâd et valorise la mort en martyr.

Au regard de la gravité et la répétition des propos tenus de nature à inciter à la commission d'actes de terrorisme, la fermeture de la mosquée a été prononcée pour une durée de six mois. »

Communiqué de presse du préfet de la Seine-Saint-Denis

Aussi disponible sur le site internet : https://t.co/lVY7fB9PXg pic.twitter.com/IhA54JcSKI

— Préfet de la Seine-Saint-Denis (@Prefet93) July 27, 2026